

La Semaine
de **Revue-Touring**
Hédois
— Illustré —
Dix pages d'actualité
de tourisme
— et de tourisme —
— Intéressante —
20 cent. à tous nos vendeurs
et dépositaires.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS
Nord et limitrophe..... 3 mois, 32.00; 6 mois, 48.00; 1 an, 74.00
Autres départements..... 32.00; 48.00; 74.00
Belgique..... 36.00; 52.00; 78.00
Union Postale: Tarif A..... 36.00; 52.00; 78.00

REDACTION.....
ANNONCES.....

ROUBAIX..... 62 et 71, Grande-Rue, Tél. 327.52, 327.54, 327.56
LILLE..... 26, rue Camot, Tél. 57.
M. de Valenciennes..... 3, rue Faidherbe, Tél. 539.57
L'Espresso..... Boulevard des Feuilles, Louvre 09.60.
L'Éclair..... 305, rue de la Station, Tél. 5.64.

Colombophiles
Roubaixiens
N'oubliez pas que vous
trouverez toujours
TOUS LES PRODUITS
COLOMBOPHILES
Domestique, Exotique, Fiches,
et, à la
Pharm. du Progrès
163, Grande-Rue, 163
— ROUBAIX —

BILLET PARISIEN
— NOS CAUSSES
avec Hitler ?
(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)
PARIS, 2 NOVEMBRE. (Miquit).
Le Conseil de Cabinet qui s'est tenu jeudi a arrêté les grandes lignes de la déclaration ministérielle qui insistera surtout sur le problème financier et les problèmes extérieurs.
Pour le premier, elle marquera la volonté du Gouvernement de procéder au rétablissement de l'équilibre budgétaire, sans toutefois y parvenir au détriment de la vie économique du pays. L'influence du Sénat, qui n'est pas de prodigier aux dirigeants de ce pays des conseils de prudence quant à la fiscalité des revenus, a été prise en compte. L'économie nationale, se fera sentir, nous affirmait-on, dans les projets de nouveau Cabinet.
En politique extérieure, le Gouvernement de M. Albert Sarraut ne cherchera pas à innover. Il continuera la politique de son prédécesseur, basée sur l'application des traités et des accords internationaux. Toutefois, de graves décisions s'imposent pour la nouvelle équipe ministérielle avant qu'il soit longtemp et il n'est pas douteux que les deux Chambres (Le Sénat peut-être plus encore que le Palais-Bourbon) chercheront dans la déclaration ministérielle des paroles qui puissent dissiper leur inquiétude à cet égard.
Dans les derniers jours du Cabinet Daladier, la présidence n'avait pu courir en effet, que la vérité du Conseil ne se détermine pas à une entrevue d'homme à homme avec le chancelier Hitler, afin de rechercher avec lui les bases d'une entente durable entre la France et l'Allemagne. Cette entrevue avait semblé souhaiter le Führer dans son prochain voyage radio-diffusé, appartenant pour notre pays comme un véritable événement à la politique internationale. Elle avait été annoncée par la presse allemande, mais elle n'est pas certaine, toutefois, que la méthode des relations directes entre les deux peuples, si illusoire qu'elle puisse paraître, n'est pas des partis de plus en plus nombreux.

LES GRANDES LIGNES DE LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

Paris, 2 novembre. — La déclaration ministérielle, contrairement aux premières prévisions, sera assez longue. Elle traitera, en effet, des principaux sujets sur lesquels devra s'exercer l'activité du nouveau Gouvernement. Elle commencera par un acte de foi dans la puissance économique de la France et elle traduira la confiance du Parlement dans les institutions républicaines.
Le Gouvernement mettra, au premier plan de ses préoccupations, le problème financier: il se déclarera en faveur d'un équilibre sincère du budget et dans cette intention, il annoncera le dépôt, à très bref délai, d'un projet comportant essentiellement des économies.
Une fois cette première étape franchie, le Cabinet demandera aux Chambres de voter des mesures propres à réprimer la fraude devant l'impôt ainsi que des aménagements fiscaux.
Enfin le Gouvernement envisagera les moyens de nature à opérer une large réforme fiscale en vue d'abaisser le prix de revient de l'industrie et du commerce et, par voie de conséquence, de réduire le coût de la vie, tout en stimulant le chômage et en stimulant les exportations.
Faisant allusion à l'échec de la conférence de Londres, aux travaux de laquelle il a participé, en qualité de délégué de la France, M. Albert Sarraut affirmera sa volonté de continuer à favoriser les ententes économiques internationales. Parlant de notre puissance coloniale, avec la compétence que lui confère tout un passé d'expérience dans nos possessions d'outre-mer, le chef du Gouvernement soulignera la nécessité de rendre la production coloniale complémentaire de celle de la métropole, sans toutefois qu'elle doive jamais concurrencer cette dernière.
Dans le domaine extérieur, le Cabinet proclamera la continuité de la politique de la France, son attachement à la S. N. D., sa fidélité à tous les accords internationaux qui lient la France avec les principales puissances mondiales.
Dans sa péroraison, M. Albert Sarraut fera appel à tous les républicains pour mettre en œuvre son programme gouvernemental démocratique et laïque.

L'hommage officiel de la France à ses héros



Voici, se recueillant devant la tombe du Soldat Inconnu, à l'Arc de Triomphe, de gauche à droite: MM. ALBERT SARRAUT, président du Conseil; le GÉNÉRAL GOURAUD; ALBERT LEBRUN, président de la République et DALADIER, ministre de la Guerre.

Le Cabinet Sarraut se présente aujourd'hui devant les Chambres

Paris, 2 novembre. — La présentation du Cabinet de M. Albert Sarraut aux Chambres, qui aura lieu vendredi après-midi, sera précédée, comme nous l'avons dit déjà, d'une cérémonie à la mémoire de M. Paul Painlevé. Le président de la Chambre des députés, M. Fernand Bouisson, et celui du Sénat, M. Jeanneney, prononceront l'éloge funèbre de l'ancien président du Conseil, éloges auquel le Gouvernement s'associera.
M. Albert Sarraut demandera à la Chambre d'adopter d'urgence le projet de loi ouvrant les crédits nécessaires pour faire à M. Paul Painlevé, le lendemain, des obsèques nationales.
La séance étant suspendue en signe de deuil pendant une heure, la Commission des Finances procèdera à l'établissement de son rapport sur ce projet, qui sera adopté, semble-t-il, aussitôt après la lecture de la déclaration ministérielle et avant que s'engage au Palais Bourbon, le débat rituel sur les interpellations concernant la politique générale du Gouvernement.
Le débat qui s'engagera après la lecture de la déclaration ministérielle sera provoqué par les deux demandes d'interpellation posées sur la politique générale du Gouvernement: la première par M. Bergery, député de Seine-et-Oise; l'autre, par M. Scapini, député indépendant de Paris. Dix-huit autres demandes d'interpellation nouvelles ont été déposées et vingt-huit adressées au Gouvernement Daladier ont été reprises.
Il paraît probable que les seules interpellations qui seront retenues pour une discussion, à date fixe, seront celles qui visent la politique extérieure. Elles émanent de MM. Mandel, Moutillot, Taittinger, Perri, Mahagne, Taudière, Doobé et Guernut, ainsi que celles qui concernent la politique agricole. Parmi ces dernières, les nouvelles émanent de MM. Rivière et Montigny.
Le débat de vendredi, qui se limitera, sans doute, à la politique générale du Gouvernement, ne paraît pas devoir prendre une grande ampleur.
Le scrutin qui terminera cette première rencontre ne dégagera vraisemblablement qu'une majorité d'attente sensiblement analogue à celle du Gouvernement précédent, au printemps dernier, avec extension possible vers le centre.
Les députés jugeront surtout le Gouvernement à ses projets financiers.

La première tranche de la Loterie nationale sera tirée mardi

Paris, 2 novembre. — Le Comité de la loterie a précisé les détails d'organisation du tirage de la première tranche. Ce tirage aura lieu dans la grande salle du Trocadéro, mardi prochain 7 novembre, à 20 h. 30.
Le tirage sera public.
Des hauteurs installées à l'extérieur, vers le Champ de Mars, seront éternellement aux personnes qui ne pourraient pénétrer dans la salle, le radioreportage du tirage.
La musique de la Garde Républicaine se fera entendre au cours de la séance.
Le tirage de la deuxième tranche aura lieu le 21 novembre.
Le placement des billets des autres tranches se fera d'une manière très satisfaisante. La quatrième tranche, dont l'émission a commencé le 27 octobre, est presque entièrement souscrite.
L'émission de la cinquième tranche sera ouverte le 10 novembre.

L'assassinat d'une rentière à Lyon

Paris, 2 novembre. — En arrêtant, aujourd'hui, Joseph-Georges Boivent, 29 ans, les inspecteurs de la police judiciaire croyaient n'avoir affaire qu'à un vagabond spécial.
Ils avaient en effet, remarqué que cet individu surveillé une jeune femme qu'il retrouvait, ensuite, dans une rue des environs de la place Clichy. Dès qu'il fut rejoint, après avoir tenté de s'enfuir, Thomme déclara immédiatement:
« Ah oui, je sais pourquoi vous m'arrêtez. J'ai fait une bêtise. J'ai assassiné ma mère, le 21 octobre dernier, à Lyon, pour la voler. Je l'ai étranglée comme vous savez. Mais, actuellement, je n'ai plus le sou. Si vous ne m'avez pas arrêté, je me serais sans doute suicidé ».
Boivent arrive, à Paris, dès le lendemain de son crime, logeant en hôtel, sous un faux nom. La femme qu'il fréquente, âgée de 25 ans, connue sous le nom de « Chachotte », a disparu, en sa compagnie, l'argent volé à la victime. Elle a été appréhendée, bien qu'elle ne paraisse pas avoir été au courant des agissements de Boivent.
— On mande de Manille (Indes Philippines) qu'un typhon d'une rare violence a fait sensation sur les îles du Sud des Philippines. On signale jusqu'à présent six personnes tuées et neuf autres blessées.

Le Japon veut une armée égale à celle des Soviétiques et une flotte égale à celle des Etats-Unis
Londres, 2 novembre. — Une dépêche de *British United Press*, de Tokio, annonce que le général Araki, le ministre de la guerre japonais, a fait savoir que le Japon, afin d'être prêt à toutes les éventualités, était obligé d'avoir une armée égale à celle de la Russie soviétique et une flotte à peu près égale à celle des Etats-Unis.

Un sexagénaire tente de faire périr deux personnes dans les flammes
Remiremont, 2 novembre. — On a arrêté à Laneuveville-sous-Montfort le nommé Arsène Thiriet, âgé de soixante et un ans, journalier, qui, voulant faire périr sa sœur, Arrosa de pétrole leur grenier et y mit le feu.
M. Richardot et sa sœur ont été sauvés. L'immeuble a été complètement détruit.

Un banquier parisien déjoue habilement des tentatives de chantage

Paris, 2 novembre. — M. Georges Dubois, banquier, à Paris, qui fut, on s'en souvient, témoin de l'agression commise à Neuilly contre une femme, qu'un automobiliste avait jetée hors de sa voiture, était l'objet de menaces pour avoir témoigné devant le juge d'instruction.
Vendredi dernier, notamment, le banquier recevait une lettre signée d'une dame Georgette Renoir, qui lui donnait rendez-vous place de la Bourse, devant le bureau de Poëte, pour le mardi 31 octobre, à 19 heures, afin, disait-elle, de l'entretenir d'une affaire très sérieuse. M. Dubois se demandait ce que pouvait bien avoir à lui communiquer sa correspondante quand, il vint à deux jours, mardi matin, le banquier reçut un coup de téléphone d'un certain Maurice R. Bouvier, lui demandant un rendez-vous en ses bureaux pour le soir même, à 18 heures.
C'est très important, disait Bouvier.
M. Dubois accepta de recevoir Maurice Bouvier, qui se présenta, à l'heure fixée, rue de Clichy.
— Un grand danger vous menace, dit-il au banquier; si vous ne m'apportez 3.000 francs, je peux vous l'épargner et vous donner les renseignements utiles pour vous défendre contre des menaces qui trament contre vous une cabale abominable.
Feignant d'accepter, M. Dubois offrit 2.000 francs au visiteur, qui les accepta. La somme lui fut remise en quatre billets de 500 francs, dont le secrétaire du banquier avait relevé les numéros. Bouvier dit alors au banquier:
— C'est parce que vous persistez à accuser Prouvray qu'un grand danger pèse sur vous. Ce soir, en allant place de la Bourse, vous y trouverez M^{lle} Georgette Renoir à l'endroit qu'elle vous a indiqué, à côté d'un taxi dans lequel elle vous invitera à monter pour vous faire des confidences. A quelques mètres d'elle se tiendront également, à proximité d'un autre taxi, deux hommes, MM. Pruvray et Juliet. Les associés de M. Prouvray, plus loin, rue de la Bourse et rue de Richelieu, se ficheront deux autres taxis avec d'autres complices.
« Lorsque vous partirez en compagnie de M^{lle} Renoir, la voiture se dirigera vers Neuilly et quand vous serez au Bois de Boulogne, la femme se mettra à crier: « Au secours ! » A ce moment, les trois taxis arriveront; leurs occupants interviendront, vous prendront et vous conduiront au poste de police, où la femme déposera une plainte en violence contre vous.
« Cette plainte aura pour but de vous présenter comme un individu taré aux yeux du juge chargé de l'affaire Prouvray, afin de diminuer la valeur de votre déposition. Je vous demande donc de ne pas aller à ce rendez-vous. Si vous y allez et que vous refusiez de suivre la femme, vous seriez tué, parce que toutes les précautions sont prises dans ce sens ».
Bouvier ayant terminé son récit, prit congé de M. Dubois. Il était sur le point de l'appartement quand des inspecteurs de police l'arrêtèrent et l'amenèrent au commissariat du quartier Saint-Georges.
M. Dubois avait, en effet, prévenu la police de la visite que devait lui faire M. Bouvier. Ce dernier fut trouvé porteur des billets remis par le banquier, ainsi que d'un plan minutieux indiquant, point par point, le rôle de ceux qui devaient participer à l'agression projetée contre M. Dubois. Il répéta les « révélations » faites au banquier.
Des inspecteurs, s'étant rendus place de la Bourse, arrêtèrent la femme Renoir et MM. Pruvray et Juliet. Tous trois furent conduits au commissariat de police du quartier Saint-Georges, où

Lindbergh et sa femme ont quitté Paris pour Amsterdam

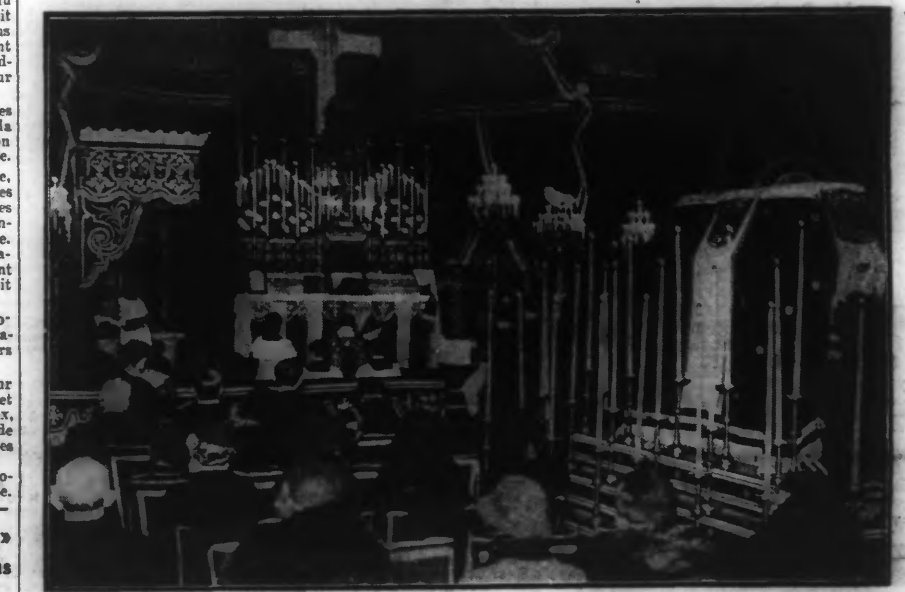
Paris, 2 novembre. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, aujourd'hui, à 18 heures, au ministère de la Marine, sous la présidence de M. Albert Sarraut. Le président du Conseil a donné lecture du projet de déclaration ministérielle qui a reçu l'approbation unanime du Conseil. Les ministres se réuniront à l'Elysée, vendredi matin, à 10 heures.
Les Mureaux, 2 novembre. — Charles Lindbergh et sa femme sont partis jeudi, à midi 20, après un séjour de sept jours à Paris. Au moment où ils arrivaient à Paris, les bureaux de nombreuses personnalités s'y trouvaient déjà rassemblées.
A 11 heures, l'ordre fut donné de mettre l'hydravion à l'eau. L'appareil rouge et noir, avec ses deux flotteurs argentés, fut amené au ponton d'eau, où il se balance au-dessus de l'eau. Lindbergh prit place dans la carlingue pour la mise au point définitive, aidé par deux mécaniciens et le premier maître de l'aviation maritime.
En quelques minutes, tout fut prêt. Lindbergh sauta à terre pour rejoindre sa femme, à qui M^{lle} Suzanne Deutsch de la Meurthe tenait compagnie. Arrivé à Détrouy, Lindbergh alla encore revoir avec lui l'aviation à bord duquel l'aviateur français vient d'emlever la Coupe Michelin. Puis il revint vers sa jeune femme juste au moment où, à 11 h. 50, arrivait M. Pierre Cot, ministre de l'Air venu saluer le grand pilote américain.
Celui-ci attendait le ministre, car, au moment de quitter la France, il voulait lui exprimer ses remerciements les plus sincères pour les attentions qui lui ont été prodiguées, ainsi qu'à M^{lle} Lindbergh, pendant son trop court séjour à Paris.
Puis Lindbergh, après avoir serré les mains qui se tendaient vers lui,aida sa femme à monter dans son hydravion et gagna lui-même son étroit habitacle.
L'appareil ne mit que quinze secondes à décoller, passant à quelques mètres au-dessus de l'eau devant les personnalités groupées sur le ponton-terre. Les bras s'agitèrent, ainsi que les chapeaux. Les glorieux époux répondirent par des gestes de la main. Il était 12 h. 15.
Détrouy prit l'air à son tour, étonné et ému, devant le départ de l'hydravion américain, effectuant plusieurs tours dans son sillage.
A 12 h. 20, le monoplane visité précédemment dans la direction du Nord et quittait définitivement Les Mureaux, pour se rendre à Amsterdam, but de la nouvelle étape du voyage d'études du grand aviateur américain.
Lindbergh a améri à 15 h. 6, à l'aérodrome de la marine, à Schellingwoode.

Le Conseil de Cabinet

Paris, 2 novembre. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, aujourd'hui, à 18 heures, au ministère de la Marine, sous la présidence de M. Albert Sarraut. Le président du Conseil a donné lecture du projet de déclaration ministérielle qui a reçu l'approbation unanime du Conseil. Les ministres se réuniront à l'Elysée, vendredi matin, à 10 heures.

LIRE AUJOURD'HUI PAGE 2
notre nouveau feuilleton
L'ŒUVRE ÉMOUVANTE
DE
GEORGES DE LYS
LE DOL D'UN CŒUR

UNE FOULE NOMBREUSE ET REGUEILLIE ASSISTA HIER AUX FUNÉRAILLES DU PROFESSEUR CALMETTE



LA CÉRÉMONIE FUNÉRAIRE EN L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE (Photo Keystone).

Le film « Les croix de bois » provoque des manifestations à Berlin

Berlin, 2 novembre. — On a présenté dans un des plus grands cinémas de la capitale, le film français célèbre, « Les Croix de Bois », tiré du roman de Roland Dorgelés.
On s'attendait, naturellement, à de vives réactions de la part du public. Mais tous les pronostics ont été dépassés. Les spectateurs, qui étaient en majorité mais se sont livrés à une manifestation d'une violence inouïe. Ce fut en un mot, un véritable « chahut » qui nient éclaté en de semblables circonstances.
leur interrogatoire se prolongea tard dans la nuit. Les deux « comparses » qui devaient se tenir-rue de la Bourse et rue de Richelieu, n'avaient pu être arrêtés, mais ils vinrent aux « nouvelles » de leurs associés, qu'ils avaient vus emmenés par la police. C'étaient Renoir, le mari de Georgette et un certain Robert Cassus, ancien gardien de la paix, sans domicile fixe.
Après interrogatoire, le commissaire remis en liberté toute la bande, mais l'a invité à se tenir à sa disposition.

Paris, 2 novembre. — Les obsèques de M. Calmette, grand-croix de la Légion d'honneur, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, sous-directeur de l'Institut Pasteur, ont eu lieu jeudi matin avec la plus grande simplicité rétrospective exprimée par le défunt.
Il n'y a donc ni honneurs militaires, ni discours, mais, en revanche, il y a une foule considérable respectueuse et attristée.
Dès la première heure, le public est assis dans la salle précédant la crypte où est exposé le corps, veillé ce matin par les collaborateurs les plus directs de M. Calmette et par un vétérinaire, la peinture couverte de observations et tenant le drapeau de la Société parisienne de convalescence, cravaté de crêpe.
En dépit de la volonté qu'avait manifestée M. Calmette, de couronner, en grand nombre, ont été envoyées. Elles resteront dans la salle, où elles recueilleront complètement, pour l'instant, la bière. Il y en a venues de tous

les pays: d'Allemagne, de Belgique, des Comités contre la tuberculose. On remarque l'une d'elles qui porte sur un large ruban: « La Ville de Nice ».
La levée du corps est faite un peu avant 10 h. 30, par M. le chanoine Couson, curé de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, où doit avoir lieu la cérémonie religieuse.
Le messe, *Messe de Requiem*, de Gabriel Fauré, est dite par le R. P. Sanson. C'est le cardinal Verdier qui préside la cérémonie.
Pendant l'office, un service d'ordre avait dû être organisé pour défendre l'entrée de l'église, trop petite pour contenir la foule qui était venue rendre un dernier hommage à l'éminent savant.
Derrière la venue du professeur Calmette, derrière ses fils, MM. Georges et André Calmette, et son frère, le médecin-inspecteur général Calmette, qui conduisaient le deuil; on remarquait le colonel Garin, représentant le président de la République; M. Lisbonne,

ministre de la Santé publique; le médecin général Lanière, représentant le président du Conseil; les représentants du ministre de l'Intérieur, du grand chancelier de la Légion d'honneur; le professeur Charles Richet, président de l'Académie des Sciences; M. Souques, président de l'Académie de Médecine; des membres en grand nombre de ces deux corps; M. et M^{lle} Alexandre Millierand; les membres du corps diplomatique, etc., etc., etc.
A l'issue du service religieux et après le défilé de l'assistance, le corps a été descendu dans les caveaux de l'église, d'où il sera transporté ultérieurement à Jouy-en-Josas, où se fera l'inhumation.
Après avoir présidé les obsèques de M. Calmette et après avoir donné l'absoute, le cardinal Verdier, archevêque de Paris, est rendu à l'Institut Pasteur, où il a fait visite au docteur Roux, directeur, qui est actuellement souffrant.

A LA MÉMOIRE DE LÉON TRULIN



LA STATUE DE LÉON TRULIN, LE PETIT MÉANS LILLOIS, QUI A ÉTÉ INAUGURÉE DIMANCHE AU CIMITÈRE DE L'ÉTOILE À LILLE.